

Chapitre II : Les risques

- **Le risque, c'est un danger qui peut porter atteinte aux personnes et/ou à leur environnement.**
- **Le risque est probable : c'est -à-dire qu'on ne sait pas quand, où et avec quelle intensité il s'exprimera...**

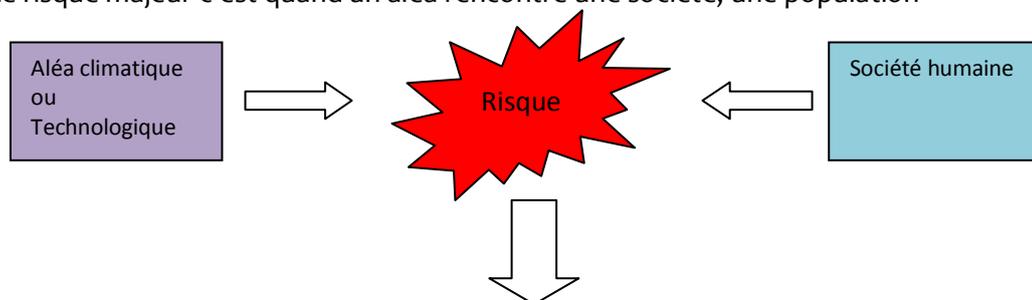
A. Les risques naturels

1. Les risques climatiques : Tempêtes, ouragan, tornade, typhon, cyclone, inondation (résultat de précipitations excessives), avalanche, sécheresse, Invasion d'insectes qui est la conséquence d'un **aléa** climatique, ...
Ces phénomènes climatiques sont plus ou moins prévisibles : on peut connaître leur localisation et leur intensité.
2. Les risques sismiques (lié à l'activité de la Terre) : Séismes (tremblement de terre), tsunami (conséquence d'un séisme sous-marin), glissement de terrain, éruption volcanique.
3. Chute d'objets célestes.

B. Les risques anthropiques

- Causé par l'activité humaine :
1. Risques technologiques : Tchernobyl, centrale nucléaire en Ukraine dont le réacteur a imploré et qui a diffusé sa radioactivité dans toute l'Europe. Les populations touchées sont atteintes de cancer et les enfants de malformations. Une fois qu'une centrale explose, nous n'avons aucun moyen de lutter sur l'expansion du phénomène ni dans l'espace ni dans le temps.
A Toulouse, en 2001, l'Usine AZF explose (fabrication de produits chimiques destinés à l'agriculture) : 31 morts et plus de 2000 blessés.
Risques ferroviaires et aériens (Rio-Paris)
 2. Risques sanitaires (hygiène et santé): Les risques d'épidémie ou de pandémie sont fortement liés à la mondialisation et à la façon dont les hommes vivent et échangent. Certaines maladies n'existent que parce que les hommes fréquentent ou organisent un type de milieu : ex, le paludisme, le choléra
 3. La modification importante du milieu par l'homme : déforestations, pollutions (ex : algues vertes en Bretagne)

Le risque majeur c'est quand un aléa rencontre une société, une population



Risque majeur = Menace

- Nombreux morts ou blessés
- Destructions des biens ou de l'environnement importantes
- Mise en œuvre des secours
- Prise de décisions par les personnes compétentes

C. Comment se prévenir d'un risque ?

- Dans les pays riches :
- 1. **L'Etat** doit prendre des **mesures de prévention** afin d'éviter toutes catastrophes. C'est l'un des objectifs de **l'aménagement du territoire**.
- 2. **Les communes (le maire)** doivent établir un **Plan de Prévention des Risques (PPR)** qui réglemente les constructions sur leur territoire et identifie les risques de cette commune.
- 3. Quand le risque est identifié et brutal (explosion chimique par exemple), la population est alertée par un signal. On met en place un **code d'alerte national** diffusé par 4500 sirènes (dure 1 min 41)
- 4. La population doit s'informer en écoutant la radio qui est souvent le média le plus résistant mais les informations sont également diffusées par la TV
- 5. Les secours (police, gendarmerie, pompiers,...) sont organisés sous l'autorité du **préfet**.